

Sexisme au cinéma : « Les quotas, une étape inévitable pour vaincre les inégalités »

TRIBUNE

PAR COLLECTIF

Source : [Le Monde](#), 01/03/2018

Dans une tribune au « Monde », un collectif de professionnels du septième art demandent la création de quotas dans le financement du cinéma.

Tribune. En France, chacun, chacune peut créer, inventer, s'exprimer librement au travers de la création artistique. Grâce à l'exception culturelle, notre Etat considère que le fruit de cette création n'est pas un bien marchand comme les autres, préservant ainsi la réalisation des œuvres culturelles. Avec son cinéma et ses actrices, la France incarne le septième art à travers le monde par sa diversité, sa singularité et son glamour.

Malgré tout, comme dans bien des domaines d'activité, les femmes restent discriminées dans le cinéma : moins d'un long-métrage sur quatre agréé par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) est réalisé par une femme. Aucune exposition à la Cinémathèque française n'a été consacrée à une cinéaste. En soixante et onze ans de Festival de Cannes : une demi-Palme d'or a été décernée à Jane Campion en 1993, partagée avec Chen Kaige. Et un César de la meilleure réalisatrice pour Tonie Marshall en 2000. Sans parler d'inégalités salariales, avec un écart de 42 % en défaveur des femmes, et d'inégalité des chances, avec seulement 28 % des avances sur recettes attribuées par le CNC pour des projets menés par des femmes.

Le talent n'est pas qu'un don reçu au berceau

Si la France ne cesse d'œuvrer pour que les femmes parviennent à peser de la même façon que les hommes sur la société et sur son évolution, le chemin à parcourir reste encore long et sinueux. Ailleurs, dans le monde, émerge une prise de conscience pour une réelle égalité des sexes dans les métiers du cinéma.

La Suède et l'Irlande ont adopté des quotas avec pour objectif que, d'ici trois ans, 50 % des subventions aillent à des projets portés par des femmes. L'Espagne, elle, a choisi un système de points, qui bonifie les projets des femmes pour l'attribution des aides. Le Canada s'est donné trois ans pour atteindre et maintenir la parité en ce qui concerne le nombre de productions réalisées par des femmes et les postes clés de création. Les politiques de quotas sont les plus efficaces en matière

de résultats. En Suède, à la suite de cette politique, la proportion de réalisatrices est passée de 16 % en 2012 à 38 % en 2016.

Le 28 septembre 2017, [le Conseil de l'Europe a même adopté une recommandation historique](#) invitant les Etats membres à revoir leurs législations et leurs stratégies pour promouvoir l'égalité dans le secteur, mettre fin à la répartition inéquitable des subventions et assurer la collecte, le suivi et la publication de données en la matière. Nous pouvons légitimement nous demander pourquoi la France n'a alors pas légiféré.

« LE TALENT EST AUSSI LE FRUIT D'UNE ÉDUCATION ET D'UNE CONSTRUCTION SOCIALE DANS LESQUELLES LES FEMMES RESTENT ENCORE DÉSAVANTAGÉES PAR RAPPORT AUX HOMMES »

Quand l'application d'actions fortes est nécessaire, les quotas, qui ont déjà donné des résultats, constituent une étape inévitable pour vaincre les inégalités – n'en fut-il pas de même pour la chanson francophone ? En politique ou pour les conseils d'administration des grandes entreprises ? Certains diront que le seul critère de sélection doit être le talent, que le talent... Cependant, le talent n'est pas qu'un don reçu au berceau, mais également le fruit d'une éducation et d'une construction sociale dans lesquelles les femmes restent encore désavantagées par rapport aux hommes. A moyens égaux, le talent le sera aussi ! 60 % des effectifs sortant de l'Ecole nationale supérieure des métiers de l'image et du son (Femis) sont des femmes et seulement 21 % de films de femmes ont été agréés par le CNC : doit-on parler de talent ? Ou de discrimination à l'embauche ?

Soutien à la ministre de la culture

Ajoutons que 85 % des fonds publics européens sont attribués à nos confrères réalisateurs : juste une question de talent ? ! A travers cette tribune, nous voulons soutenir la ministre de la culture, [Françoise Nyssen, qui, le mercredi 7 février, lors du comité ministériel](#) pour l'égalité entre les femmes et les hommes, a annoncé sa détermination pour garantir la parité dans le monde de la culture.

C'est une occasion historique pour M^{me} Nyssen de s'associer à une évolution majeure du secteur culturel. Nos objectifs partagés avec la ministre de la culture sont de :

- parvenir à la parité des commissions de production, à la parité du nombre de projets soutenus dans les instances qui gèrent les fonds publics ;
- obtenir le renouvellement des programmeurs pour atteindre la parité dans les lieux de promotion, de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles.

La France ne doit pas rester à la traîne de l'Europe. Elle doit faire émerger de nouvelles figures dans la création et l'industrie de la culture. Ne laissons plus le sexisme et le machisme être des entraves à la liberté d'expression.

« NE LAISSONS PLUS LE SEXISME ET LE MACHISME ÊTRE DES ENTRAVES À LA LIBERTÉ D'EXPRESSION »

Le cinéma a besoin de l'imaginaire des femmes, de la fabrication de leurs images et de leurs histoires pour transformer les repères esthétiques dominants qui ont créé ces stéréotypes véneneux. Les femmes ont une histoire qui ne peut ni ne doit plus être effacée de notre mémoire collective et de sa transmission aux jeunes générations. Gageons que les responsables des organisations professionnelles et syndicales de la culture sauront saisir l'occasion historique de participer au changement promis par la ministre.

Les signataires de cette tribune sont : Margot Abascal, comédienne ; **Siegrid Alnoy**, scénariste et réalisatrice ; **Souad Amidou**, actrice et réalisatrice ; **Hélène Angel**, scénariste et réalisatrice ; **Nora Arnezeder**, actrice ; **Véronique Ataly**, comédienne ; **Pierre Attrait**, scénographe ; **Nella Banfi**, productrice ; **Nina Barbier**, réalisatrice ; **Frédérique Bedos**, fondatrice de l'ONG Le Projet Imagine ; **Yamina Benguigui**, réalisatrice et productrice ; **Houda Benyamina**, auteure et réalisatrice ; **Charles Berling**, comédien ; **Julie Bertuccelli**, réalisatrice ; **Juliette Binoche**, comédienne ; **Sophie Blondy**, cinéaste ; **Myriam Boyer**, comédienne ; **Isabelle Broué**, réalisatrice ; **Jackie Buet**, cofondatrice et directrice du Festival international de films de femmes (FIFF) de Créteil et du Val-de-Marne ; **Anne Buffet**, réalisatrice, auteure et comédienne ; **Dominique Cabrera**, auteure et réalisatrice ; **Nicole Calfan**, actrice et écrivaine ; **Isabelle Carré**, comédienne ; **Léonie Casthel**, auteure ; **Antoine de Caunes**, animateur radio-télé et cinéaste ; **Aline César**, metteuse en scène ; **Christine Citti**, comédienne ; **Claire Clouzot**, critique de cinéma et cinéaste ; **Delphine Coulin**, écrivaine et cinéaste ; **Brigitte Coscas**, scénariste et réalisatrice ; **Isabelle Côte Willems**, comédienne ; **Fanny Cottençon**, comédienne ; **Christina Crevillen**, comédienne et auteure ; **Audrey Dana**, actrice et réalisatrice ; **Florence Darel**, comédienne ; **Eva Darlan**, comédienne ; **Vincent Dedienne**, auteur et comédien ; **Julie Delarme**, comédienne ; **Sophie Deloche**, productrice ; **Christine Delphy**, directrice de recherche émérite au CNRS ; **Marianne Denicourt**, comédienne ; **Lola Doillon**, réalisatrice ; **Evelyne Dress**, réalisatrice et écrivaine ; **Karim Dridi**, cinéaste ; **Florence Drory**, créatrice du site Enviederouge.com ; **Sandrine Dumas**, réalisatrice et comédienne ; **Anny Duperey**, comédienne et auteure ; **Nathalie Durand**, directrice photo-AFC ; **Nadia El Fani**, réalisatrice ; **Coralie Fargeat**, réalisatrice ; **Nicole Fernandez Ferrer**, déléguée générale du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir ; **Andréa Ferréol**, comédienne ; **Yaël Fogiel**, productrice ; **Jean-Baptiste de Foucauld**, président de l'association de soutien au Pacte

civique, ancien commissaire au plan ; **Vérane Frédianni**, productrice et réalisatrice ; **Catherine Gandois**, comédienne ; **Bruno Gantillon**, réalisateur ; **Claire-Lise Gaudichon**, programmatrice au FIFF de Créteil ; **Isabelle Gély**, cinéaste ; **Véronique Genest**, comédienne ; **Stéphanie Girerd**, réalisatrice ; **Annie Glenn Miller**, productrice et auteure ; **Laetitia Gonzalez**, productrice ; **Sophie Goupil**, productrice ; **Catherine Habib**, journaliste cinéma ; **Laurent Herbiet**, réalisateur ; **Eva Husson**, auteure et réalisatrice ; **Catherine Jacob**, actrice ; **Irène Jacob**, actrice ; **Paula Jacques**, écrivaine et membre du jury Femina ; **Agnès Jaoui**, auteure, metteuse en scène, réalisatrice et comédienne ; **Jean-Pierre Kalfon**, acteur et chanteur ; **Laurence Katrian**, réalisatrice ; **Marthe Keller**, comédienne ; **Liliane de Kermadec**, cinéaste ; **Monique Kouznetzoff**, journaliste ; **Alexandra Lamy**, comédienne ; **Noémie de Lattre**, actrice et auteure ; **Sylvain Leblanc**, chargé de production ; **Nathalie Lenoir**, scénariste et réalisatrice ; **Anne Le Ny**, réalisatrice, scénariste et actrice ; **Alex Lutz**, humoriste et réalisateur ; **Aïssa Maïga**, comédienne ; **Nathalie Marchak**, auteure et réalisatrice ; **Catherine Marchal**, comédienne et metteuse en scène ; **Florent Massot**, éditeur ; **Françoise Menidrey**, directrice de casting ; **Marie-Castille Mention-Schaar**, scénariste, réalisatrice et productrice ; **Blandine Métayer**, comédienne ; **Coralie Miller**, auteure et metteuse en scène ; **Florence Montreynaud**, écrivaine ; **Isabelle Motrot**, journaliste chez *Causette* ; **Anna Mouglalis**, comédienne ; **Elodie Navarre**, comédienne ; **Océanrosemarie**, auteure et comédienne ; **Isabel Otero**, comédienne ; **Euzhan Palcy**, auteure, réalisatrice et productrice ; **Suzel Pietri**, directrice du Festival de Cabourg ; **Catherine Piffaretti**, comédienne ; **Alice Pol**, comédienne ; **Bruno Putzulu**, comédien ; **Brigitte Rollet**, spécialiste du cinéma et de la télévision, chercheuse au Centre d'histoire culturelle des sociétés contemporaines et enseignante à Sciences Po ; **Claire de La Rochefoucauld**, réalisatrice et coprésidente du groupe 25 Images ; **Daniel Russo**, comédien ; **Hélène de Saint-Père**, actrice ; **Geneviève Sellier**, professeure émérite en études cinématographiques à l'université Bordeaux-Montaigne ; **Coline Serreau**, cinéaste ; **Judy Shrewsbury**, créatrice de costumes ; **Charlotte Silvera**, cinéaste ; **Claire Simon**, cinéaste ; **Michèle Simonnet**, comédienne ; **Abderrahmane Sissako**, cinéaste ; **Amanda Sthers**, scénariste et réalisatrice ; **Lidia Terki**, réalisatrice et scénariste ; **Béatrice Thiriet**, compositrice de musique ; **Marina Tomé**, actrice, auteure et metteuse en scène ; **Marie-Claude Treilhou**, cinéaste ; **Virginie Wagon**, auteure et réalisatrice ; **Jacques Weber**, acteur et auteur